

Les rentes de retraite des retraités de l'État québécois, qu'en est-il?

Contrairement à ce qu'on véhicule la vaste majorité des retraités de l'état du Québec reçoivent une rente de retraite misérable. Contrairement à ce qu'on prétend **97,7%** de tous les retraités touchent une **rente annuelle moyenne de 21 790\$**, une rente sous le seuil de la pauvreté. Ces données sont extraites du rapport annuel 2010 de la CARRA, l'organisme qui administre tous les fonds de retraite des secteurs public et parapublic.

CELLES ET CEUX QU'ON QUALIFIE DE GRAS DURS

RENTE ANNUELLE MOYENNE

	2010	2010	2010
Retraités touchés par la désindexation			
	Nombre de retraités	Rente annuelle moyenne	% du nombre total de retraités
RREGOP	186 923	17 767 \$	68,7%
RRPE	21 686	38 981 \$	8,0%
RRE	36 831	29 960 \$	13,5%
RRF	15 424	24 700 \$	5,7%
RRCE	4 925	28 549 \$	1,8%
Sous-total	265 789	21 790 \$	97,7%
RRMSQ	4 138	44 333 \$	1,5%
RRAPSC	1 409	26 237 \$	0,5%
RRMAN	275	40 422 \$	0,1%
Régime de retraite			
des juges	186	118 898 \$	0,1%
RREFQ	118	29 304 \$	0,0%
Sous-total	6 126	41 970 \$	2,3%
Totaux	271 915	22 244 \$	100,0%

Les retraités du RREGOP sont les parents pauvres du système

97,7% de tous les retraités touchés par la désindexation touchent une rente annuelle moyenne de 21 790\$

Données tirées du Rapport annuel de gestion 2010 de la CARRA
pages 75 et 76

On fera état cette semaine de statistiques alarmantes et des GRAS DURS. On oubliera sans doute de vous dire que les retraités d'aujourd'hui ont cotisé durant

toute leur carrière à leur fonds de retraite. Les cotisations ont été déposées depuis à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Le gouvernement n'a jamais versé sa part. Il s'est contenté de simples écritures (comptables) virtuelles, sur ses obligations envers **ses retraités**. Durant cette même période, le gouvernement, n'a non seulement pas versé sa part, mais il a **engrangé toutes les cotisations** de tous les employés, (futurs retraités) des fonds de retraite, RRE et RRF. Ces cotisations réelles ont été versées dans le fonds consolidé de la province, voilà la réalité.

Ce n'est donc pas un cadeau de l'État comme plusieurs le prétendent. Les retraités d'aujourd'hui ont cotisé au même titre que tout individu cotisent à un REER. Où est le scandale?

Nous nous sommes payés un fonds de retraite à même notre salaire durant 35 ans, c'est du SALAIRE DIFFÉRÉ. Ceux qui s'élèvent contre ça, ont-ils seulement cotisé à leur fonds de retraite? Se sont-ils bâtis durant leur carrière, un patrimoine? Alors de quoi se plaignent-ils?

Au plaisir,

Gaétan Morneau, retraité
Boucherville
15 novembre 2011